

Question présentée par la députée :
M^{me} Ana Roch

Date de dépôt : 22 novembre 2021

Question écrite urgente **Sur quel budget ?**

Le poste de directeur-trice général-e de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS) a été mis au concours cet automne. En effet, pour donner suite à un climat de travail dégradé dénoncé par plusieurs collaborateurs de l'OCCS et un taux d'absentéisme dépassant le seuil d'alerte, selon Léman Bleu le 27 janvier 2021, le directeur d'alors a rejoint le secrétariat général comme secrétaire général adjoint chargé des « Affaires transversales ».

Mes questions sont les suivantes :

- *Le Conseil d'Etat peut-il préciser sur quel budget le poste à la direction de l'OCCS a pu être mis au concours au vu du poste créé au secrétariat général pour le précédent directeur de l'OCCS ?*
- *Le Conseil d'Etat peut-il aussi préciser le descriptif des missions rattachées aux « Affaires transversales » ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié par avance pour les réponses qu'il apportera à cette question écrite urgente.